

urLA CHARTE AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES
Journée d'étude organisée le vendredi 10 février 2012 par le CRDH de l'Université Paris II
à l'occasion de la publication du commentaire article par article de la Charte africaine
Université Paris II, Centre Panthéon, Salle des Conseils, (escalier M, 2ème étage)
12 place du Panthéon, Paris V°

renseignements et inscriptions auprès du CRDH : crdh@u-paris2.fr

Ouverture : (14 h – 14 h 30)

- Emmanuel DECAUX, directeur du CRDH, président du Comité des disparitions forcées.
- Sidiki KABA, avocat, président d'honneur de la FIDH.
- Maurice KAMTO, professeur et ancien doyen de la faculté de sciences juridiques de Yaoundé, membre de la Commission du droit international, ancien ministre.

Table ronde I : Quels droits ? sous la présidence d'Angela MELO, directeur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO : (14 h 30 – 15 h 30)

- *Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes*, par Mouloud BOUMGHAR, professeur à l'Université d'Amiens.
- *Les droits culturels entre droits individuels et droits collectifs*, par Mesmer GUEUYOU, avocat.
- *Droits civils et politiques, droits économiques et sociaux*, par Emmanuel GUEMATCHA, doctorant à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense.

Table ronde II : Quels organes ? sous la présidence de Paul TAVERNIER, professeur émérite à l'Université Paris XI : (15 h 30 – 16 h 30)

- *Les Etats, l'Union Africaine et la Charte*, par Alioune FALL, professeur à l'Université de Bordeaux.
- *La Commission africaine*, par Françoise PACCAUD, allocataire-moniteur à l'Université Jean-Moulin Lyon III.
- *La Cour africaine*, par Roland ADJOVI, lecteur à l'Université américaine d'Arusha.

pause café

Table ronde III: Quels acteurs ? sous la présidence de Stéphane DOUMBE-BILLE, professeur à l'Université Jean Moulin Lyon III, directeur du CDI (17 h – 18 h)

- *Le juge africain et la Charte, dans le cadre national et sous-régional*, par Baba Hamady DEME, allocataire-moniteur à l'Université Jean-Moulin Lyon III.
- *Les Institutions nationales des droits de l'homme*, par Mutoy MUBIALA, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme.
- *Les ONG et la société civile*, par Florent GEEL, chargé de mission, bureau Afrique de la FIDH.

Conclusions (18 h – 18 h 15), par Jean MATRINGE, professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Cocktail de clôture : *Appartement décanal.*